

# Le Petit Varsinc

Bulletin d'information municipal semestriel - n°27 - Été 2015

## L'édito du Maire

Chers concitoyens, chers amis.

*L'été est arrivé, et une nouvelle saison commence; mais au-delà, force est bien d'admettre que l'hiver 2014/2015 nous fut donné de vivre à bien des égards des moments très intenses de fortes émotions.*

*Je tiens d'abord en mon nom et celui de l'équipe municipale à témoigner de la tragédie qui nous a frappé au cœur, laissant une douleur indélébile : l'avalanche meurtrière de Ceillac, survenue le 24 janvier dernier, emportant six de nos concitoyens. Nos pensées de soutien et de réconfort accompagnent les familles et proches des victimes, ici à Vars, mais aussi dans le Queyras, le Guillestrois, à L'Argentière-La Bessée, jusque dans le Var. Nous témoignons bien sûr de notre profonde tristesse et de ces sentiments d'affliction et de sidération qui nous animent, mais je crois utile de rappeler que nous ne parvenons à surmonter les épreuves aussi dures soient-elles – et quelles qu'elles soient – qu'ensemble, courageux, solidaires et unis...*

*Cette saison d'hiver ne démarra pas sous les meilleurs auspices, au plan économique et touristique, car la météo jouant contre nous, les premières semaines d'exploitation furent difficiles ; à cela s'ajoute, vous le savez désormais, une situation extrêmement délicate en terme de résultat financier de la SEM SEDEV... Heureusement, (car il y a toujours des raisons d'espérer et d'avancer), grâce au travail et au dévouement de tous, nos amis, touristes, et clients continuèrent à nous visiter en nombre et à profiter de notre domaine skiable et de nos infrastructures, nous les en remercions chaleureusement.*

*Nous n'oublions pas l'été avec la deuxième édition du Vars Montain Trail qui est programmé pour le 1<sup>er</sup> et le 2 août.*

*Autant de raisons de croire en notre potentiel et de poursuivre cette belle dynamique qui nous permettra de retrouver une bonne santé économique, profitable à tous. Merci à tous les acteurs enthousiastes qui promeuvent notre pays Varsinc.*

*Vous le savez, nous vous l'avons démontré et expliqué lors de notre réunion publique du 13 avril dernier, votre équipe municipale avance et s'engage pour vous, avec comme mots d'ordre: travail, rigueur et toute la transparence que l'on vous doit. La route est encore longue, et nous persévérons énergiquement.*

*Très fidèlement*

**Jean-Pierre BOULET**

## Maison de Santé Pluridisciplinaire

**D**ans le cadre de sa compétence « Maison de Santé pluridisciplinaire », la Communauté de Communes du Guillestrois projette de construire trois pôles de santé sur le territoire intercommunal : Guillestre, Vars, et Risoul. La Maison de Santé de Vars sera localisée à Vars les Claux, sur le site de l'actuel poste de secours. La commune de Vars souhaitant de son côté construire un poste de secours/gendarmerie/billetterie, en front de neige, les deux collectivités ont mené ensemble une réflexion quant à la réalisation d'un projet commun.

Afin d'optimiser les moyens techniques, financiers et humains la Communauté de Communes a délégué à la

Commune la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La phase de programmation, menée par la société AsCoRéal, a débuté en février 2015. La superficie totale du bâtiment est estimée à un peu moins de 600 m<sup>2</sup> et la livraison est attendue en décembre 2017.

Cet équipement permettra d'accueillir des professionnels de santé, mais également d'offrir des bureaux «nomades» à Guillestre, Risoul et Vars. Elle favorisera surtout un travail en réseau autour d'un projet de santé.

L'existence de cette Maison de Santé Pluridisciplinaire rendra le territoire de la commune de Vars plus attractif pour l'installation de futurs spécialistes de la santé. ■

Directeur de la publication : Jean-Pierre Boulet

Rédaction : Mairie de Vars

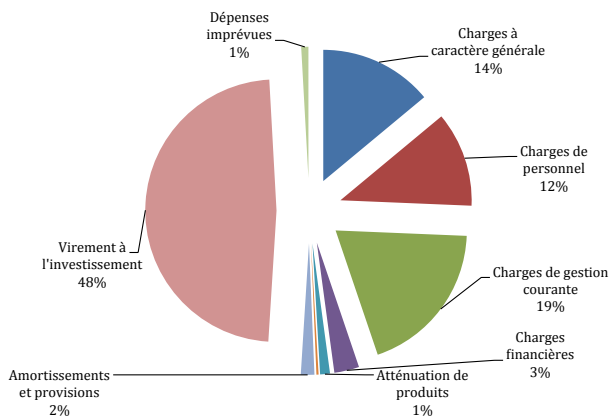
Comité de rédaction : Jean-Pierre Boulet, Estelle Mathieu, Françoise Haye, Emmanuel Barou, Claude Radenac, Céline Tardivel, Séverine Mougnet, Sylviane Mellerin, Nadine Risoul

Crédits photographique : A. Fréjus / Office de Tourisme de Vars, Vars Passion, Alpes Sud Telemark

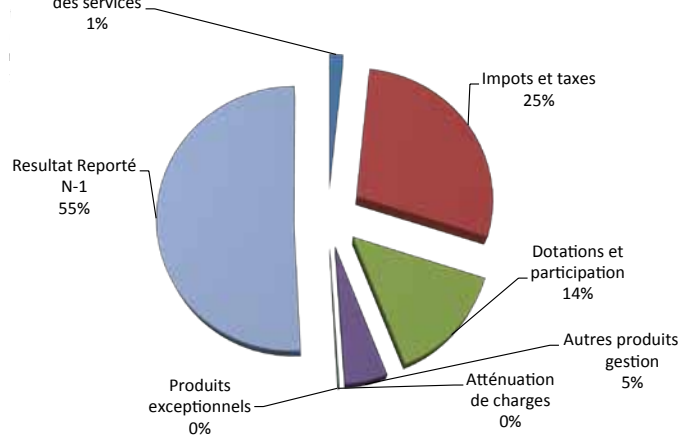
Maquette : Omnis (Embrun) - Imprimé sur papier recyclé à 3000 exemplaires par IP Labouré (Embrun)

**Vars**  
LA FORÊT BLANCHE

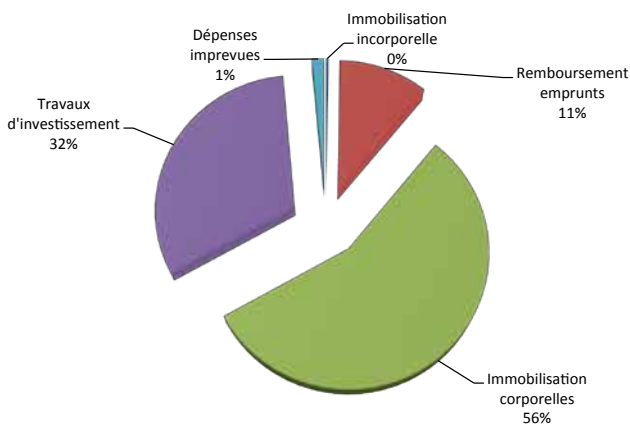
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



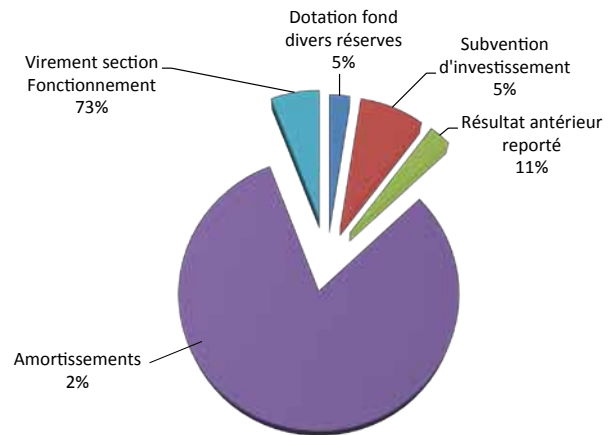
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## Vers la disparition de la Maison des Jeunes

**S**oucieux d'offrir un lieu adapté et de qualité aux enfants et adolescents de la Commune, la Municipalité a fait réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la Maison des Jeunes de Sainte-Marie.

Malheureusement, cette étude a conclu à la non faisabilité de l'opération sur ce site au regard des contraintes techniques et réglementaires résultant des risques d'inondation du Chagne référencés au Plan de Prévention des Risques Naturels. L'étude nous oblige à la démolition pure et simple du bâtiment existant ; l'accès à la Maison des Jeunes a donc été condamné.

Cependant, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la réflexion en étudiant la possibilité de conserver le rez-de-chaussée qui accueille des locaux techniques, et d'aménager sur la dalle restant après démolition du premier étage une aire de jeu de type City Parc. La faisabilité de l'opération dépend en effet de diverses contraintes, que ce soit réglementaire notamment au regard du Plan de Prévention des Risques Naturels, mais aussi technique. Toutefois le projet de construire une Maison des jeunes n'est pas abandonné. ■

## Un nouveau Directeur des Services Techniques est arrivé

**N**ous accueillons au sein des services municipaux Yannick LEFEBVRE, qui devient notre nouveau Directeur des Services Techniques.

Après une formation de géomètre-topographe puis quelques années en bureaux d'études privés, il a été DST à la commune de Tain l'Hermitage pendant une dizaine d'années.

Puis il s'est dirigé vers le service Voirie-Mobilité de la commune de Romans-sur-Isère et a intégré la ville de Grenoble au service Droits de Voirie. Nous lui souhaitons la bienvenue. ■





## Les coupes forestières : comment ça marche ?

### La gestion à long terme du Bois de la Pinée

- **2012 : l'état des lieux, une forêt vieillissante...**

Un constat inquiétant, la présence de nombreux arbres déperissants liée au vieillissement du peuplement forestier et au manque d'entretien depuis sa plantation. Il est donc nécessaire de rajeunir cette forêt car sans intervention sa pérennité pourrait être remise en cause et de fait son rôle de protection également.

- **2013-2014 : mise en œuvre de travaux de renouvellement de la forêt**

Le renouvellement (ou régénération) s'est fait par l'ouverture de trouées (coupes rases sur une surface limitée). L'objectif des trouées est d'apporter suffisamment de lumière au sol afin de favoriser la régénération naturelle utilisant la germination des graines des arbres en place appelés semenciers. On évite ainsi les plantations. L'exploitation forestière a été réalisée en partie au cheval.

- **2030-2035 : création de nouvelles trouées de régénération**

D'ici 15 à 20 ans, les jeunes arbres seront suffisamment grands dans les trouées existantes. Il sera alors temps de rajeunir la forêt sur d'autres zones avec de nouvelles trouées et ainsi de suite 20 ans après.

L'objectif à long terme est que le Bois de la Pinée soit une forêt irrégulière, c'est-à-dire une mosaïque de peuplements à différents stades de développement.

Une telle hétérogénéité permet à la forêt d'être beaucoup plus stable pour assurer son rôle de protection durablement. ■





## Une solution dans l'urgence pour sauver la piscine

**N**ous avons été confrontés l'été dernier à des dysfonctionnements techniques qui ont nécessité la fermeture de la piscine. C'est principalement le système de filtration qui est en cause. Alors que la Commune envisageait le remplacement de l'ensemble des équipements, il s'est avéré que les locaux techniques actuels sont trop petits pour le permettre. Une solution dans l'urgence a été difficile à mettre en œuvre en raison des diverses contraintes techniques et réglementaires, notamment pour ce qui concerne le droit des sols par rapport aux risques naturels, mais aussi les délais des procédures de marchés publics.

Cependant, lors de sa séance du 23 février 2015, le Conseil Municipal a confirmé sa volonté de valider la faisabilité d'une solution provisoire dans l'urgence. Finalement, le remplacement du filtre existant a pu être effectué avant le début de la saison estivale, ce qui a permis d'ouvrir la piscine. Un projet aqualudique est à l'étude. ■

## Les travaux de sécurisation de la route d'Escreins continuent

**L**a Commune poursuit ses efforts contre les chutes de blocs rocheux. Bien qu'il soit impossible d'empêcher complètement les chutes de pierre ou de blocs depuis le versant qui domine la route, la Commune réalise chaque année des interventions importantes, en collaboration avec le service départemental de Restauration des Terrains en Montagne (RTM).

Au printemps 2014, les interventions de purges ont eu lieu avant l'ouverture de la route. Des systèmes permettant de suivre l'évolution de certaines fissures avaient également été installés.

Ce printemps, c'est une opération un peu plus importante qui a été réalisée : purges localisées, ancrages de rochers, installations de grillages et de filets en paroi...

Ces travaux, d'un montant global de l'ordre de 86 000 € HT terminés à l'automne.

L'opération est financée à hauteur de 30% par le Département et de 40% par l'Etat. ■

## Restauration et mise en valeur des Ruines Escreins

**D**ans le précédent numéro du Petit Varsinc, nous vous faisons part de notre volonté d'engager un programme pluriannuel de consolidation et valorisation des ruines d'Escreins. Sur la base de l'état des lieux réalisé l'automne dernier, le programme de travaux a été précisé avec notre partenaire, l'association « le Gabion » ( Centre de formation à l'éco-construction au bâti ancien et atelier chantier d'Insertion ). Il convient maintenant de rechercher des financements pour la mise en œuvre de ce chantier d'insertion qui s'étalerait sur quatre années à compter de l'été 2016, pour une enveloppe globale de l'ordre de 126 000 €. Dès cet été, une intervention de nettoyage (dévégétalisation, purge de pierres) est envisagée pour marquer le lancement de cette opération globale de valorisation de notre patrimoine. ■

*Les ruines d'Escreins.*



## Mur de soutènement de l'École Primaire

**L**es travaux de confortement du mur de la cour de l'école primaire seront réalisés dans le courant de l'été. Il s'agit de réaliser une paroi berlinoise avec cloutage pour renforcer le mur existant.

Ce chantier délicat, avec des contraintes techniques importantes, ne peut être réalisé que pendant les vacances scolaires d'été. Cela entraînera des contraintes de circulation pendant cette période, mais ces désagréments temporaires sont nécessaires pour la sécurité de nos enfants. ■

## Aménagement du torrent de l'Adroit

**L**e front de neige près de l'Office de Tourisme a accueilli l'automne dernier un chantier colossal dans le cadre de l'aménagement du torrent des Claux contre les crues. Cette année, dans la continuité, c'est le torrent de l'Adroit qui va être traité. Les travaux débiteront dès la fin de la saison touristique estivale. Notons que la compétence pour ces travaux de protection contre les risques d'inondation est aujourd'hui portée par la Communauté de Communes du Guillestrois. ■

## Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

**L'**Office de Tourisme assurait jusqu'à maintenant un centre de loisirs sans hébergement pendant la saison touristique estivale. La Municipalité a souhaité réfléchir sur les possibilités d'offrir un accueil de loisirs sans hébergement pendant toutes les vacances scolaires. Désormais la commune propose aux enfants de Vars et aux enfants des touristes de 3 à 6 ans un accueil en centre aéré toute l'année. Il fonctionnera les mercredis après-midi, les samedis et dimanches toute la journée pendant le temps scolaire et pendant les vacances scolaire (de la zone de l'académie Aix Marseille à laquelle nous sommes rattachés). A l'issue d'une consultation, la commune a conventionné avec l' ODCVL le Châtelret sis à Vars Sainte-Marie. Pour tous renseignements et inscription rendez-vous sur le site web de la mairie de Vars, à la mairie même ou au Châtelret (04 92 46 53 82 - [chatelret@odcvl.org](mailto:chatelret@odcvl.org)). Nous souhaitons un bon séjour au sein de cette structure à tous les enfants. ■

## VTT

**P**our répondre aux attentes de la clientèle, une piste VTT verte, de niveau facile, adaptée aux débutants et à la clientèle familiale a été aménagée depuis le sommet de la télécabine.

En raison de différentes contraintes, cet itinéraire abouti aujourd'hui sur le chemin carrossable qui passe sous la passerelle du stade de slalom. Une étude sera lancée pour finaliser cette piste dans de bonnes conditions jusqu'au départ de la télécabine. ■

## Activités périscolaires

**A**près une année d'activité périscolaire environ une quarantaine d'élèves a pu participer aux activités tous les jeudis après-midi de l'année.

L'activité périscolaire a eu la chance de bénéficier d'une vingtaine d'intervenants tous qualifiés et bénévoles, pendant cet hiver les enfants ont pu visiter le garage de la SEM SEDEV et assister à deux séances d'information sur les secours pistes et hors-pistes grâce à la SEM SEDEV et l'association « balise 14 ». Les enfants ont également pu découvrir tout au long de l'année des activités comme le ski, le télémark, la randonnée pédestre et à raquettes, les chiens de traîneaux, le tennis, le tai chi, la chorale etc. ..., ce grâce à des encadrants tous bénévoles. Enfin un grand merci à Yvette Granger pour son aide apportée à la confection de costumes pour le carnaval. Un bilan très positif et un grand merci à tous les bénévoles et à l'ODCVL pour sa prestation ! ■

## Incinération des végétaux coupés ou sur pied

**A** compter de cette année, du 15 mars au 15 septembre, les personnes désireuses d'incinérer des végétaux (coupés et sur pied) doivent faire obligatoirement une déclaration préalable en mairie (dossier à retirer à l'accueil ou à télécharger sur le site de la mairie). Faire du feu comporte des risques. C'est pourquoi, outre cette déclaration déposée 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération, il appartient aux intéressés de respecter les règles suivantes :

- Informer les pompiers (18) le matin même de l'emploi du feu, en précisant la localisation du feu,
- Profiter d'un temps calme,
- Effectuer le brûlage le matin : l'extinction devra être terminée à 15 heures,
- Ne pas laisser le feu sans surveillance,
- Disposer de moyens permettant une extinction rapide,
- Eteindre totalement le feu avant le départ du chantier.

Soyez prudent et vigilant ! Attention l'usage du feu est interdit par vent fort supérieur à 40 km/h. Dans le doute, mieux vaut reporter le brûlage. ■

## Élagage

**Nous vous informons que l'ensemble des propriétaires fonciers est tenu de procéder à l'élagage ou à l'abatage des arbres surplombant ou empiétant sur les voies publiques.**

Au titre de l'article R. 116-2 du code de la Voirie Routière, il est interdit de laisser pousser des arbres et haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Les propriétaires négligents, après mise en demeure sans résultat, pourront faire l'objet d'une procédure d'exécution d'office des travaux d'élagage à leur charge (Article L 2212-2-2 du C.G.C.T.).

Comptant sur votre collaboration. ■

## Lutte contre les bruits de voisinage

**Le bruit peut poser des problèmes de voisinage domestique ou professionnel.** Conformément à l'arrêté préfectoral du 18 avril 1994, et afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Concernant les appareils professionnels : Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelle, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou des propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7h00 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention d'urgence.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que dans les périodes suivantes :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi inclus
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Il faut que le constat des bruits de voisinage soit effectué par un agent assermenté, pour que ce dernier soit homologué et recevable lors d'un recours judiciaire.

Les nuisances sonores sont réprimandées par la loi : Elles peuvent en effet être sanctionnées par une amende pénale si elles sont anormalement constatées ; Aucune mesure acoustique n'est exigée pour prouver les bruits de voisinage domestiques.

Depuis 2012, certaines infractions du type bruit de voisinage sont directement punies d'une amende forfaitaire de 68 €. ■

## Élimination de déchets nocifs et inesthétiques

**La loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets** et à la récupération des matériaux prévoit que « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans les conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages (...) est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination ».

Sont considérés comme déchets, notamment, les ordures ménagères, les épaves de voitures et d'engins de travaux publics et agricoles, les ferrailles et autres matériaux ne pouvant plus être utilisés en l'état, etc... L'article 3 de cette présente loi précise que « au cas où des déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions de la présente loi et des règlements pris pour son application, le maire titulaire du pouvoir de police peut, après mise en demeure, assurer d'office l'élimination desdits déchets aux frais du responsable ».

Il est rappelé qu'au titre d'une campagne d'évacuation des épaves automobiles, la collectivité a mis en place une procédure de prise en charge gratuite de ces véhicules pour la destruction physique auprès d'un centre de recyclage agréé. ■

## Détention de ruchers

**Face au nombre grandissant de ruchers implantés sur le territoire de la commune**, et aux plaintes des habitants et des touristes, il est nécessaire de rappeler les obligations et les textes en vigueur concernant la détention et les conditions d'emplacements, de déplacements des abeilles sur le département des Hautes-Alpes. L'arrêté préfectoral n°2012166-0003 du 14 juin 2014 prévoit un certain nombre de prescriptions à mettre en œuvre pour la détention et l'implantation de ruchers. Cette réglementation prévoit notamment que les apiculteurs doivent déclarer annuellement les ruches dont ils sont propriétaires ou détenteurs, en précisant leur nombre et leurs emplacements.

Cette déclaration obligatoire enregistrée auprès du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel des Hautes-Alpes (adresse : 8 ter, rue Capitaine de Bresson - 05000 GAP - Tél : 04 92 52 31 28) permet d'obtenir un numéro d'identification du rucher. Cet identifiant doit alors être porté soit sur les ruches ou sur un panneau placé à proximité des ruches. Concernant les conditions d'emplacements des abeilles, les textes en vigueur prévoient des distances à respecter en fonction du lieu d'installation et notamment de la proximité avec des habitations ou des voies de passage (article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral).

Pour éviter tout litige avec la population et maintenir la sécurité aux abords de vos ruchers, il est nécessaire de respecter scrupuleusement la réglementation actuelle. ■





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS

## Un programme varié pour les jeunes Varsincs

**L**e service jeunesse de la Communauté de Communes du Guillestrois propose un programme varié d'animations tout au long de l'année, à destination des jeunes du territoire.

L'animateur jeunesse a organisé en été 2014 une journée multisports à Vars, permettant ainsi une rencontre entre une dizaine de jeunes Varsincs et les jeunes inscrits régulièrement au Local des 2 Portes, lieu d'accueil et d'activités du service jeunesse à Guillestre.

Cette dynamique s'est poursuivie cet hiver par trois sorties de ski à Vars, de janvier à mars 2015, auxquelles ont pris part des jeunes de tout le Guillestrois.

Les animations du service jeunesse sont accessibles à tous les jeunes Varsincs, ainsi qu'aux jeunes de l'ensemble du territoire âgés de 11 à 18 ans. Le programme est consultable sur le site de la Mairie. Le transport peut être envisagé selon le nombre de participants et les activités proposées.

Les inscriptions se font auprès de la Communauté de Communes du Guillestrois : [jeunesse@guillestrois.com](mailto:jeunesse@guillestrois.com) - 04 92 45 00 53 / 06 24 91 51 00

## L'aide au maintien à domicile

**L**e service d'aide à domicile de la Communauté de Communes intervient actuellement auprès de cinq personnes âgées sur la commune de Vars, sur un total de plus d'une centaine pour l'ensemble du Guillestrois. Deux d'entre elles sont également adhérentes au service de téléalarme qui permet, en cas de chute ou autre incident, de prévenir immédiatement les secours. Pour favoriser la proximité et l'efficacité du service, l'intervenante à domicile en charge des bénéficiaires Varsincs réside sur la commune. Il s'agit de Marion SALLES.

**Info :** [social@guillestrois.com](mailto:social@guillestrois.com) - 04 92 45 36 61

## Les actions à destination des saisonniers

**L**e projet du Relais de Services Publics « Mieux Vivre la Saisonnalité » cible particulièrement les stations. Le RSP de la Communauté de Communes du Guillestrois a ainsi mis en place plusieurs journées d'accueil, d'information et de sensibilisation des saisonniers à Vars-les-Claux.

Le « Forum d'accueil saisonniers » en station s'est déroulée à Vars en début de saison d'hiver afin d'informer les travailleurs saisonniers sur les services qui leur sont destinés, sur leurs droits et leur faire rencontrer les partenaires de l'emploi et de la formation.

Une journée « Santé des saisonniers » s'est tenue en mars pour proposer dépistages, vaccinations, bilans de santé et informer les saisonniers de la station sur les risques et sur leurs droits en matière de santé.

Ce projet se poursuit actuellement par la mise en place d'un portail web d'information pour les saisonniers à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

**Info :** [rsp@guillestrois.com](mailto:rsp@guillestrois.com) - 04 92 45 42 42  
[www.espritsaison.job](http://www.espritsaison.job)

## Où jeter mes déchets ?

**B**ac jaune, bleu, vert, compost, déchèterie... Pour que tout le monde puisse s'y retrouver, la Communauté de Communes du Guillestrois a mis en place WikiWaste, une appli téléchargeable sur smartphones et tablettes. Vous y trouverez les lieux et les horaires des déchèteries, les contacts utiles et des indications sur les déchets acceptés dans chaque bac.

Cette appli permet d'avoir rapidement toutes les informations nécessaires pour jeter chaque déchet au bon endroit. Ensemble pour plus de recyclage et moins de déchets !

**Info :** 04 92 45 59 92 - [environnement@guillestrois.com](mailto:environnement@guillestrois.com)  
Appli en téléchargement sur AppStore et Google Play

**C**ompte tenu de la nécessité de pratiquer une gestion extrêmement rigoureuse des budgets de l'Office du Tourisme, certains événements n'ont pas pu être reconduits cet hiver. En conséquence, le budget de la coupe du monde de ski de vitesse, annulée pour raisons météo et de sécurité, a été redistribué sur les Speed Masters. Les tentatives de records de ski de vitesse ont permis une véritable moisson de records du monde avec, outre les records nationaux et personnels, 5 nouveaux records :

**Ski** – Simone Origone (ITA) : **252.632 km/h**

**VTT** – Eric Barone (FRA) : **223.30 km/h**

**Snowboard** – Edmond Plaswczyk (FRA) : **203.275 km/h**

**Handi-ski** : Heather Mills (GB) : **164.95 km/h**

**Dual Ski** – Julien Brunet et Eric Barone (Fra) : **146.75 km/h**

Par ailleurs, nous avons recentré notre communication sur le client en multipliant les offres à destination de nos visiteurs.

Pour cet été, nous continuons l'aventure du **Vars Mountain Trail**, le 1<sup>er</sup> et 2 août. Le trail est une activité estivale phare en montagne et permet d'atteindre une nouvelle clientèle avec notamment 3 nouveaux sentiers trail au Val d'Escreins.

Nous souhaitons également dynamiser le cyclisme à Vars, pour cela, nous collaborerons avec le coureur cycliste de la Française des Jeux **Alexandre Geniez**, qui a choisi Vars comme station d'entraînement. Ensemble nous remettrons le col de Vars sur le devant de la scène avec des actions de presse, des temps de références et une communication commune.

La réserve de nature est un atout de taille pour nos visiteurs qui y trouveront pour toute la famille des sentiers thématiques, parcours d'orientation, des balades, des randonnées et des aires de pique-nique.

L'incontournable 6 Jours Cyclos ouvrira la saison pour sa 32<sup>e</sup> édition. De nombreux rendez-vous ponctueront l'été avec notamment le festival **Musique à Vars, la fête du patrimoine** de Vars Ste Marie, les rendez-vous autour du **four banal** de Vars Ste Catherine, les **rencontres culturelles et culturelles** et les animations de l'Office de Tourisme. Nous vous invitons à découvrir votre programme détaillé sur notre documentation été ainsi que sur [www.vars.com](http://www.vars.com). ■

**Marc Corraze**

*Président de l'Office de tourisme de Vars.*

### A noter :

- **Ouverture de la saison d'été** du 27 juin au 30 août 2015.
- **Ouverture de l'Office de Tourisme** tous les jours à partir du 15 juin à Vars les Claux et du 4 juillet à Vars Ste Marie de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30.
- **Si vous souhaitez recevoir nos newsletters**, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse courriel à : [webmaster@otvars.com](mailto:webmaster@otvars.com)
- **L'intégralité du guide pratique** de notre documentation est consultable en ligne sur le site internet [www.vars.com](http://www.vars.com) et sur l'application VARS pour Iphone, Ipad dans Apple Store.

## SEM SEDEV

**L**a saison hivernale 2014-2015 a été caractérisée par le manque de neige en début de saison mais également, fait plus rarissime, son manque de froid. Heureusement nous avons pris la précaution de damer la neige tombée au mois novembre en altitude d'une part. Et d'autre part les modifications réalisées sur le réseau de neige de culture, afin de doubler la production instantanée, ont permis d'ouvrir la station en temps et en heure.

Grâce à ce travail chirurgical, Vars a fait partie des rares stations avec sa sœur Risoul à offrir un retour skis aux pieds jusqu'à son cœur de station.

Pour information la hauteur de neige naturelle cumulée cette saison est de 1m55 soit plus deux fois moins que l'an dernier. Nous avons produit plus de 530 000 m<sup>3</sup> de neige de culture.

La fréquentation a été finalement identique à l'an dernier et a connu un regain après les vacances scolaires de février. Vars fait partie du groupe restreint de stations dont le chiffre d'affaires est en hausse. Toutefois comme nous vous l'indiquions l'an dernier ce travail de fond a un coût et nous invite à toujours la prudence.

Toute cette implication, particulièrement du personnel,

a permis de réaliser les manifestations prévues : SFR TOUR, Speed Master etc. Le damage de la piste de KL au GPS a été la clef de la réussite : 3 records de vitesse battus (Ski, surf et VTT). La piste de Chabrières est devenue LA piste mythique qui n'a pas fini de faire parler d'elle !

La SEDEV a conservé sa certification ISO sans aucune non-conformité. Soucieuse de préserver cet acquis des aménagements et améliorations vont être proposés à ses administrateurs prochainement.

Cet été la télécabine retrouvera son fonctionnement normal. A noter que toutes les pistes de VTT ont été améliorées afin que petits et grands prennent plus de plaisir en toute sécurité.

Nous vous remercions pour toutes vos observations, suggestions transmises tout au long de l'hiver et espérons vous retrouver très bientôt à VARS !

- **La télécabine des Claux ouverte tous les jours de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**
- **Le télésiège de Sainte-Marie ouvert tous les jours de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**
- **Le télésiège de Peyrol sera ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.** ■





## Vars Passion

Cet été, l'association **Vars Passion** programme pour ses adhérents de nombreuses randonnées, rencontres, pique-niques et réunions de bridge. L'association propose aussi à tout public plusieurs événements culturels : exposition, conférence et concerts.

- **L'exposition** a lieu du 26 juillet au 14 août, de 16h à 18h au temple de Saint-Marcellin. Peintures, aquarelles, photos, ouvrages d'aiguille, objets en bois : tout est à voir. L'entrée est libre. Cette exposition sera accompagnée le 6 août par la journée Villages en peinture, au cours de laquelle chacun (s'inscrire) pourra s'initier ou exercer ses talents de dessinateur ou d'aquarelliste avec les conseils d'artistes de l'exposition.
- **Une conférence** sera donnée le 8 août par Yves Artru sur la frontière des Alpes : frontière et relation avec les territoires voisins, Duché de Savoie puis Italie ont évolué au cours des siècles. 18h30, Maison Chastan, Sainte-Marie. Entrée libre.
- L'association Vars Passion organise à nouveau cet été **Musique à Vars**, rencontres musicales autour d'un piano dans la magnifique salle de la Maison Chastan

à Sainte-Marie. Le programme qui se déroule du 4 au 18 août et dont le détail est consultable sur le site de l'Office de Tourisme ([www.vars.com](http://www.vars.com)) comprend cinq concerts de musique classique, dont un concert de jazz classique. Dans cette salle à la sonorité excellente et aux dimensions humaines, connaisseurs, amateurs ou néophytes sont proches des interprètes. Les pianistes présentent les œuvres avant exécution.

Les concerts commencent à 18h30.

La billetterie ouvre à 18h. Tarif 10€. Entrée libre pour les enfants de moins de 12 ans.

**Deux événements musicaux sont proposés en complément :**

- **Vendredi 31 juillet** : concert « Polyphonies entre ciel et sommets ».
- **Dimanche 16 août** : concert lyrique, les plus beaux Ave Maria, 18h30 au Centre œcuménique à Sainte-Marie. Entrée libre.

**Pour tout renseignement sur l'association Vars Passion**, contactez *Olivier Vincent* ([olivier.f.vincent@gmail.com](mailto:olivier.f.vincent@gmail.com) ou 06 82 50 01 52) ■

## Bon vivre à Vars COV. Gymnastique Douce / Tai Chi Chuan / Qi Gong

Depuis septembre dernier, l'association a adhéré au **Club Omnisport de Vars**.

Depuis septembre dernier, l'association a adhéré au Club Omnisport de Vars.

Les activités gardent les mêmes objectifs : prise de conscience corporelle, bien-être et bonne humeur ! Travailler sérieusement sans se prendre au sérieux, entretenir souplesse, tonicité et mobilité. Les séances sont ouvertes à tous et accueillent aussi les résidents secondaires désireux de s'entretenir et de s'intégrer.

**Horaires :**

- Lundi de 18h à 19h : Gym Douce.  
Contact : *Gauthier Evelyne* au 04 92 46 61 51
- Mercredi de 18h à 18h45 : Qi Chong, et de 17h30 à 18h00 et de 18h45 à 19h30 : Tai chi Chuan.  
Contact : *Vourlat Michèle* au 04 92 46 53 34 ■

### • ACTIVITÉS HIVERNALES

L'hiver peu rigoureux cette année a permis aux membres de se retrouver à la Maison Chastan pour ses réunions mensuelles. Nous avons tiré les Rois et fêté la Chandeleur autour de crêpes « maison », terminant ces rencontres par des parties de cartes et le verre de l'amitié. Nous avons pu organiser une sortie culturelle au cinéma de Vars avec le dur mais beau documentaire *Le sel de la terre* réalisé par Wim Wenders, Juliano Ribeiro Salgado en 2014.

### • RETROUVAILLES

En ce début de printemps, le dimanche 12 avril, nous étions 70 convives des clubs de Vars et Saint-Crépin réunis pour un repas autour des traditionnels crousetons à La Vieille Auberge de Vars Sainte-Marie. Nous avons été honorés de la présence de notre nouveau conseiller départemental Marcel Cannat et de celle de Jean-Pierre Boulet, maire de Vars, venus nous saluer et encourager les liens d'amitié qui unissent les divers clubs du canton. Chacun est reparti heureux de cette journée amicale et conviviale.

Pour renforcer ces liens, les clubs de Vars la Forêt Blanche et de l'Amitié de Saint-Crépin se retrouveront le 6 juin au camping de La cabane à Saint Crépin pour une paella et le 18 juillet pour un repas amical.

### • SORTIES DE PRINTEMPS

Cette année encore le 12 mai notre club participera à la journée de la forme et du plein air organisée par la Fédération départementale à Savines-le-Lac. Malgré le petit nombre de nos adhérents nous espérons engager 2 équipes de 3 personnes pour le parcours de 5 km. Deux sorties sont prévues, l'une le 10 juin du côté de Saint-Marcellin (Isère), l'autre le 7 octobre.

### • ACTIVITÉS ESTIVALES

Les activités du club sont nombreuses au cours de l'été.

- **Le 22 juillet** : Fabrication du pain au four banal de Sainte Catherine avec une animation pour les enfants organisée par Vars au fil du temps.
- **Le 13 août** : Fabrication du pain au four banal de Sainte Catherine.
- **Le 15 août** : Vide greniers à Sainte Marie (buvette, vente de pain et crousetons).
- **Le 30 août** : Repas pour fêter les anniversaires dans un restaurant varsinc.

N'hésitez pas à venir adhérer au club, nous prévoyons de nouvelles activités.

**Pour tout renseignement** : Claude Launay (04 92 46 68 48) ou Madeleine Dominique (04 92 44 08 11). ■

## PROVARS

Actuellement le blog est toujours en cours de structuration, toutefois celui-ci n'étant volontairement pas encore répertorié par les moteurs de recherche comme Google il peut être consulté en entrant manuellement l'adresse suivante : <http://provars.wordpress.com> depuis la barre d'adresse de votre navigateur.

## Association des Résidents de Vars

Depuis les années 60, l'ASSOCIATION DES RESIDENTS DE VARS a pour ambition, de représenter, en collaboration avec les acteurs locaux, les intérêts des passionnés de la station.

L'Association a assisté au développement de la Station, défendu vigoureusement les projets les plus stratégiques à ses yeux et œuvré à l'inverse contre ceux n'allant pas dans le sens du bien vivre à Vars.

Pour en savoir plus : Emmanuelle Bourdillon Vrain : [emmanuelle.vrain@free.fr](mailto:emmanuelle.vrain@free.fr). ■

## Amicale des Sapeurs Pompiers de Vars

L'amicale des sapeurs-pompiers de Vars sera heureuse de vous retrouver lors des manifestations printanières et estivales, à savoir en juin pour la fête de la musique et les feux de la saint Jean et en juillet pour le traditionnel bal des pompiers.

Nous nous retrouvons donc sous notre chapiteau qui a été l'investissement de l'année passée, autour d'un feu ou vous pourrez essayer nos tenues de protection, afin de vous immerger dans la peau d'un sapeur-pompier, et nous pourrons partager un verre ou un café.

A la buvette ou à la caserne des pompiers auront lieu des animations pour vous tous. Alors n'hésitez pas dès que vous voyez de la lumière à vous arrêter. ■

## Alpes Sud Telemark

**U**ne nouvelle saison se termine pour l'association avec toujours un bon bilan d'activités. Lors de la dernière Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu avec à sa présidence Pascal Berger (qui est aussi Président de la commission nationale de télémark à la FFS) accompagné de Laura Fournier et François Moysan. Celui-ci a salué le travail effectué jusqu' alors par tous les anciens représentants de l'association et précisé sa volonté de poursuivre les efforts entrepris pour la promotion de la discipline. A cet effet, plusieurs actions ont été menées pendant l'hiver, en particulier l'encadrement de séances de découverte proposées dans le cadre des activités périscolaires entre Noël et les vacances de février. Durant celles-ci, c'est un stage d'initiation qui a été proposé par l'association et encadré par Manu Barou, petits ou grands, tous ont pris beaucoup de plaisir dans la pratique du télémark. Des séances gratuites de découverte ont été aussi mises en place pour les vacanciers avec la collaboration de l'Office de tourisme. Avec le prêt du matériel par l'AST et du site de Chabri'Aire, ceux-ci ont pu découvrir à leur tour, les joies de la pratique du talon libre.

Enfin, l'association est très fière des résultats de Maelle Froissart pour sa seconde année en équipe de France. A 17 ans, elle s'impose parmi les meilleures juniors mondiales (16/21 ans) en rapportant 2 médailles des Championnats du Monde qui se déroulaient à Steamboat (USA) en février. Mais elle n'en est pas restée là



*Maelle a pris beaucoup de plaisir à participer à l'une des séances périscolaires avec les jeunes de l'école.*

en s'affirmant aussi sur le circuit des Coupes du Monde et en réalisant son premier podium et une très belle 5<sup>ème</sup> place en Classic, épreuve « reine » de la discipline, lors des finales en Norvège. Sachant qu'il n'y a pas de classement junior sur ce circuit, c'est donc avec les meilleures mondiales qu'elle commence à rivaliser. Elle a su porter haut les couleurs de sa station, de l'association et de la discipline !

Pour l'avenir, et grâce au soutien de ses partenaires, la Mairie, la Sem Sedev et l'Office de Tourisme, les bénévoles de l'association ont la volonté de continuer à mettre en place des séances de découverte et d'initiation pour promouvoir la discipline, ainsi qu'un projet ambitieux : celui d'organiser les Championnats de France de Télémark en 2016 à Vars afin de faire partager à tous un moment fort du calendrier national. ■

## CLUB OMNISPORT DE VARS – COV

**L**e COV compte à ce jour plus d'une centaine de membres et grâce à la dynamique participative des bénévoles, il a été possible de mener de front les activités de cet automne et de cet hiver.

### • LE PÔLE MONTAGNE

Le bilan est très positif, l'investissement des entraîneurs a permis de poser les bases de notre section «ski multiglisses loisir» et d'apporter une cohésion au sein des différents groupes mais aussi entre les groupes eux-mêmes. L'accent n'a pas été mis sur le versant compétition mais sur le côté plaisir et ludique de la glisse. La réussite de cette saison tient à cet état d'esprit. Le COV est ainsi parvenu à répondre à la demande d'enfants de 5 à 14 ans qui voulaient pratiquer toutes les formes de glisse sans pression de résultat.

Bien entendu, rien de tout cela n'aurait été possible sans l'aide de tous les bénévoles, parents et entraîneurs.

### • LE PÔLE ANIMATION

Lors des fêtes de fin d'année, le premier marché de Noël du cov a eu lieu avec un atelier maquillage et vente de boissons et gâteaux. Les mamans bénévoles et les mères

Noël ont su avec brio animer le parvis de l'office.

8 enfants du COV ont participé à la course pour les dons d'organe de l'association Maryse pour la vie, ce fut un bon moment de convivialité et de partage.

L'atelier théâtre continue de très bien fonctionner avec une vingtaine d'enfants et le COV permet à ceux qui le souhaitent de se rendre à Briançon pour profiter de la programmation jeune public du théâtre de la passerelle. Sur la même lignée, la gym et le step permet à une dizaine de participantes assidues et motivées de pratiquer une activité sportive chaque semaine.

De plus, les bénévoles du COV se distinguent par leur participation généreuse aux activités périscolaires.

Enfin, et pour clore cette saison le club omnisports de vars organise un séjour sportif dans les gorges du verdon le dernier week end d'avril. Une quinzaine de participants profiteront de multiples activités comme l'accrobranche, le VTT, le canoë... ■



## Déchetterie

**N**ous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Sainte-Marie : Lundi/Mercredi/Vendredi : de 08h30 à 11h30 et le Mardi de 14h00 à 17h00.

En dehors de ces créneaux horaires, les dépôts peuvent être réalisés à la déchetterie de Guillestre du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Comptant sur votre participation citoyenne pour contribuer à lutter contre ces décharges sauvages.

## Bibliothèque

**D**e nouvelles acquisitions attendent petits et grands lecteurs.

Après les épices, une exposition sur les insectes « LE PUCERON DECHAINE » approfondira vos connaissances en la matière, en juillet et en août. Le comité de lecture aimerait s'enrichir de nouveaux membres.

Si vous souhaitez faire vivre la bibliothèque de Vars contactez-nous au 04 92 46 59 05

Attention les horaires d'ouverture changent les voici :  
Lundi de 14h à 16h, Mercredi de 15h30 à 17h30,  
Samedi de 9h30 à 11h 30 **en saison été et hiver**.

Lundi de 14h à 16h, Mercredi de 15h30 à 17h30, Vendredi de 9h30 à 11h30 **hors saison**

## Agence postale

**L'**agence postale communale se trouve dans les locaux de la bibliothèque. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- **En saison**, du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- **Intersaison**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

## Correspondante Locale de Presse Dauphiné Libéré

**U**ne information, un évènement à mettre en avant ?  
Vous pouvez contacter notre nouvelle correspondante locale, Virginie BISSON par mail : [dauphinevirginie@yahoo.fr](mailto:dauphinevirginie@yahoo.fr) ou par téléphone au 06 12 34 72 47.

## Paroisse

**S**oyez les bienvenus dans notre Paroisse. A compter du 28 juin, tous les dimanches à 10h30, célébration de la messe au Centre œcuménique à Vars Sainte-Marie. Les évènements culturels et culturels sont détaillés sur le programme de l'Office de Tourisme (consultable sur le site [www.vars.com](http://www.vars.com)).

**Contact paroissial : Père Félix Caillet**  
Presbytère - 05600 Guillestre

Tél : 04 92 45 02 08 - Perso : 06 07 49 37 85

Horaires des messes dans le secteur paroissial : sur répondeur : 04 92 45 37 55.

## ÉTAT CIVIL

### • NAISSANCES :

BENOIT Callie, Grazia, Joséphine, née le 21 Décembre 2014 ;  
de BLUZE de SAINT ARROMAN-ESCUYER  
Sasha, Christophe, Yannick, né le 10 Février 2015 ;  
RISOUL Théo, Mathis, né le 1<sup>er</sup> mai 2015.

### • MARIAGES :

M. PIERI André-François & MARTIN Aurélie,  
le 25 Octobre.

### • DÉCÈS :

RUBI Michel, décédé le 22 octobre 2014 ;  
MISTRETTA Rosalie (épouse BAGNIS Jean), décédée le 13 Décembre 2014 ;  
DAVID Jeanne, décédée le 25 Janvier 2015 ;  
GIRARD Bruno, décédé le 25 Janvier 2015 ;  
RONDOT Guy, décédé le 25 Janvier 2015 ;  
MOREAU Pascal (époux de Nadia ALZY), décédé le 26 Janvier 2015 ;  
BETON Annick (épouse de MAULMONT Henri), décédée le 21 Février 2015 ;  
BONNABEL Gilberte, décédée le 17 mars 2015.

## Vous avez une question, une remarque ?

Si vous avez une question, une remarque à formuler auprès du maire, d'un adjoint ou d'un président de commission, vous pouvez nous écrire, par courrier, par fax (04 92 46 62 46) ou par courriel ([info@mairiedevs.com](mailto:info@mairiedevs.com))

## Numéros utiles

Mairie : 04 92 46 50 09  
Police Municipale : 04 92 46 60 05  
Gendarmerie : 04 92 46 53 15 ou 17  
SEM SEDEV : 04 92 46 51 04

Office de Tourisme : 04 92 46 51 31  
SAUR : 04 92 46 50 61  
Agence postale communale : 04 92 54 10 76  
Centre médical : 04 92 46 54 05  
Secours : 112  
Pharmacie : 04 92 46 52 50

CRIR (état des routes) : 08 99 03 66 81  
Info routes CG : 04 65 03 0005  
Météo : 32 50  
Communauté de Communes  
du Guillestrois : 04 92 45 04 62 / 36 68  
Déchetterie : 04 92 45 13 61